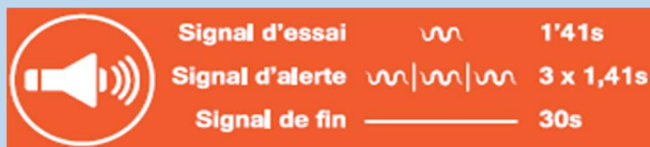


## ALERTE

### Comment l'alerte est-elle transmise ?

L'alerte est transmise par différents moyens (automates d'appel de METEX NOOVISTAGO et de la ville d'Amiens, sirènes des exploitants de l'Etat, FR-Alert...).

Un test des sirènes de l'Etat est réalisé les 1ers mercredi de chaque mois à 11h45.



### FR-Alert, qu'est-ce que c'est ?

Nouveau dispositif d'alerte et d'information des populations déployé sur le territoire national depuis fin juin 2022, FR-Alert permet de prévenir en temps réel toute personne détentrice d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger afin de l'informer des comportements à adopter pour se protéger.

**Alerter et protéger**

Comment fonctionne le dispositif **FR-Alert**

- **Rédaction** du message par l'autorité compétente sur le portail d'alerte de l'Etat
- **Diffusion** de l'alerte aux opérateurs de téléphonie mobile
- **Transmission** de l'alerte aux antennes du réseau couvrant la zone de danger
- **Réception** d'une notification d'alerte sur les téléphones portables des personnes se trouvant dans la zone de danger

## INFORMATIONS

### Qu'est-ce qu'un plan particulier d'intervention ?

Il s'agit d'un dispositif qui permet d'assurer la sauvegarde des populations, des biens et la protection de l'environnement lorsqu'un accident entraîne ou est susceptible d'entraîner des dangers débordant les limites d'un site SEVESO seuil haut.

Il identifie les risques et organise la réponse des différents services de secours, de sécurité et de l'Etat afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

### En quoi l'espace industriel nord d'Amiens est-il concerné ?

L'activité industrielle de l'Espace Industriel Nord d'Amiens peut présenter potentiellement, par la nature de ses installations et de ses ouvrages, des risques pour les populations et l'environnement.

Il comprend notamment 5 établissements classés SEVESO seuil haut. En conséquence, la préfecture de la Somme a donc adopté un plan particulier d'intervention.

### Quels sont les risques en cas d'accident ?

En cas d'accident, certains produits chimiques peuvent se mélanger à l'air tel que l'ammoniac ou l'acide chlorhydrique.

En fonction du produit, du degré de concentration et de la durée d'exposition, ces produits peuvent avoir des effets toxiques irréversibles voire létaux.

### Où se renseigner ?

Sur le site des services de l'Etat dans le département :

<https://www.somme.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Securite-civile/Plans-Particuliers-d-Intervention>

Sur le site du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/risques/le-portail-georisques>

## COMPORTEMENTS

### Comment se préparer ?

- Si vous êtes un particulier, identifiez le rayon dans lequel vous résidez ou travaillez et informez-vous sur la conduite à tenir en cas d'incident.

- Si vous habitez à Amiens, n'hésitez pas à vous inscrire pour figurer dans la liste de diffusion de l'automate d'appel : <https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Securite-Prevention/Alerte-de-la-population>

- Si vous êtes une entreprise de l'EIN d'Amiens, n'hésitez pas à transmettre vos coordonnées à la chambre de commerce et d'industrie afin de figurer dans la liste de diffusion de l'automate d'appel de METEX NOOVISTAGO. Vous devez en plus, prévoir une procédure d'alerte interne et de confinement.

### Que faire en cas d'alerte ?



**Mettez-vous à l'abri dans un local à proximité.**



**Respirez à travers un linge humide tant que vous n'êtes pas à l'abri.**



**Confinez-vous, bouchez toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations), arrêtez les ventilations et climatisations, supprimez toute flamme ou étincelle.**



**Allumez la radio et suivez les informations via France Bleu Picardie (100.2). Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation des autorités et services de secours.**

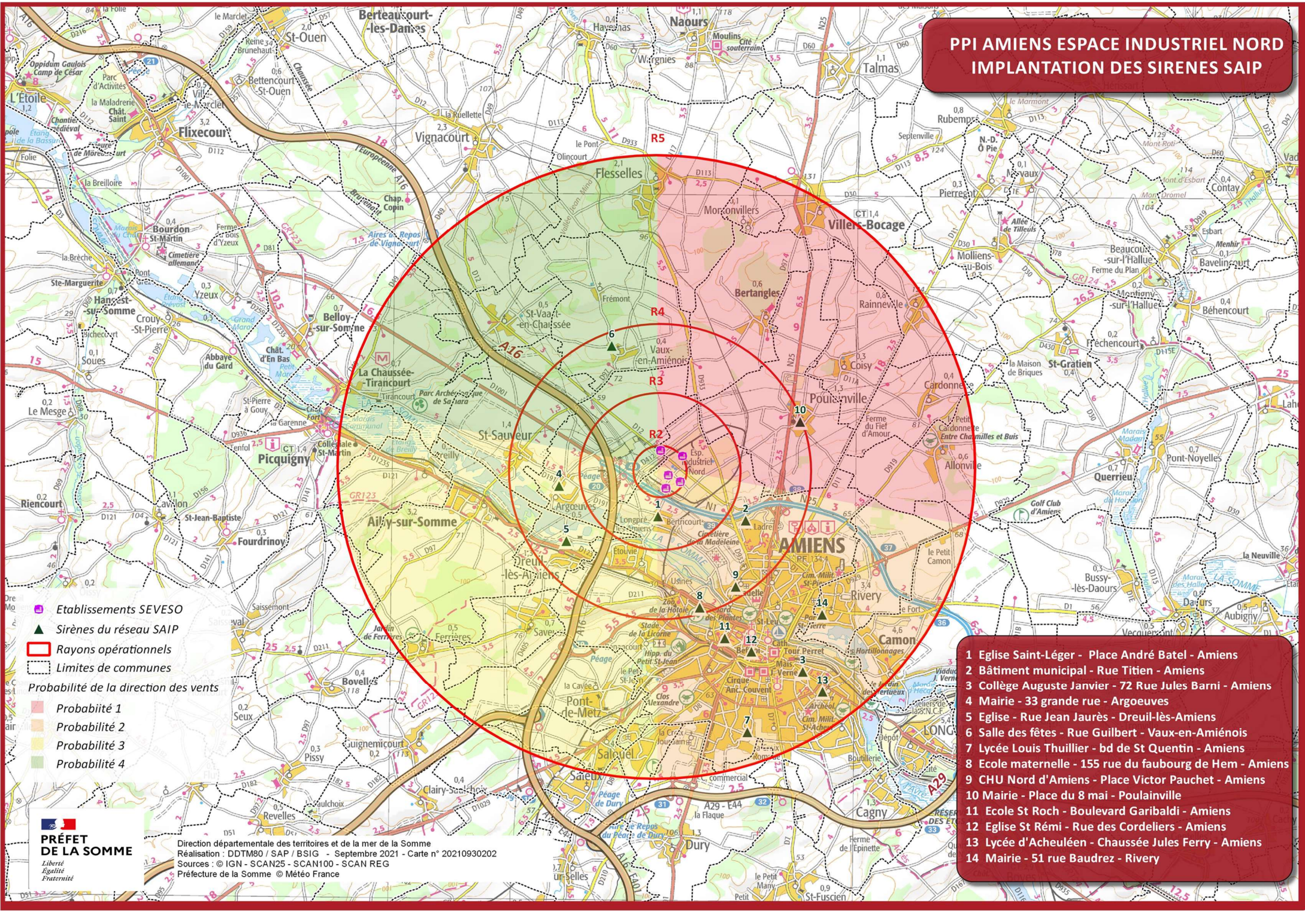


**Ne cherchez pas à rejoindre votre famille ou vos proches s'ils sont à l'extérieur.**



**Ne téléphonez pas afin de laisser libre les réseaux téléphoniques pour les secours et les urgences.**

# PPI AMIENS ESPACE INDUSTRIEL NORD IMPLANTATION DES SIRENES SAIP



- Etablissements SEVESO
  - Sirènes du réseau SAIP
  - Rayons opérationnels
  - Limites de communes
- Probabilité de la direction des vents
- Probabilité 1
  - Probabilité 2
  - Probabilité 3
  - Probabilité 4

- 1 Eglise Saint-Léger - Place André Batel - Amiens
- 2 Bâtiment municipal - Rue Titien - Amiens
- 3 Collège Auguste Janvier - 72 Rue Jules Barni - Amiens
- 4 Mairie - 33 grande rue - Argoeuves
- 5 Eglise - Rue Jean Jaurès - Dreuil-lès-Amiens
- 6 Salle des fêtes - Rue Guilbert - Vaux-en-Amiénois
- 7 Lycée Louis Thuillier - bd de St Quentin - Amiens
- 8 Ecole maternelle - 155 rue du faubourg de Hem - Amiens
- 9 CHU Nord d'Amiens - Place Victor Pauchet - Amiens
- 10 Mairie - Place du 8 mai - Poulainville
- 11 Ecole St Roch - Boulevard Garibaldi - Amiens
- 12 Eglise St Rémi - Rue des Cordeliers - Amiens
- 13 Lycée d'Acheulén - Chaussée Jules Ferry - Amiens
- 14 Mairie - 51 rue Baudrez - Rivery